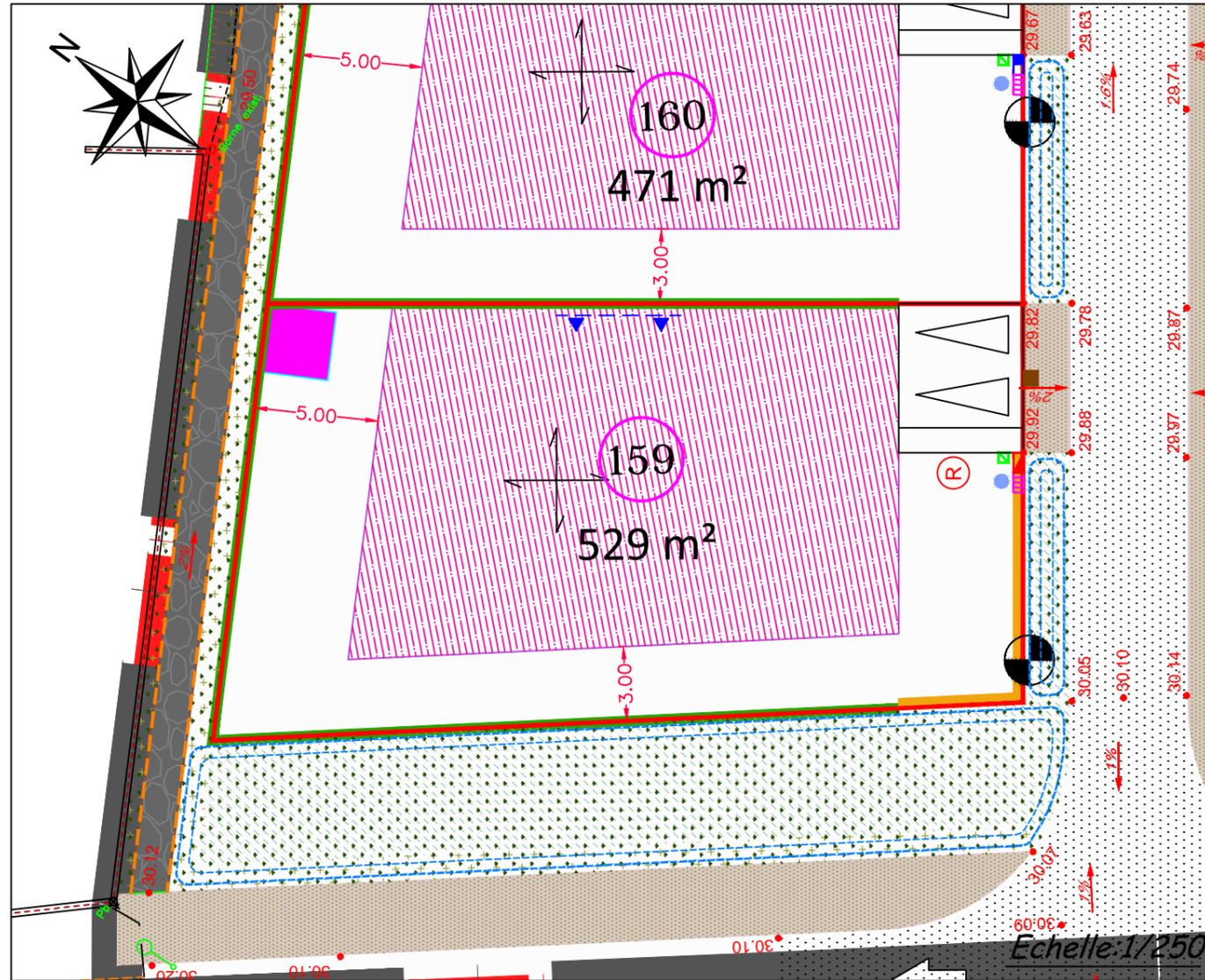
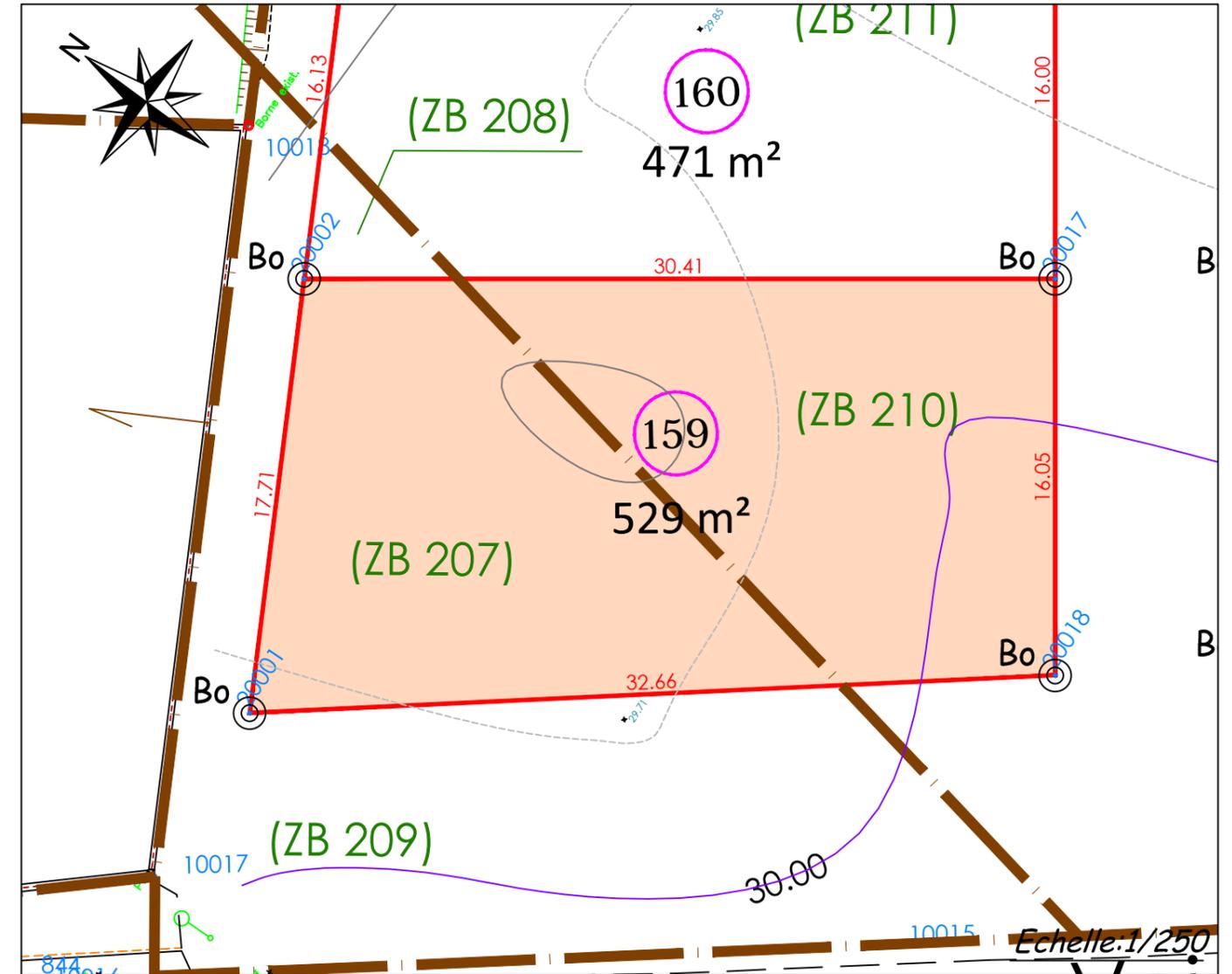




# PLAN DES SERVITUDES



# PLAN DE BORNAGE



## LEGENDE

- VOIRIE**
  - Enrobé voirie
  - Enrobé grenailé piéton
  - Stationnement en dalle béton enherbée
  - Stationnement en enrobé
  - Enrobé rougissant trottoir
  - Enrobé rougissant entrée charretière
  - Stabilisé
  - Grave concassée piéton
  - Sol en mulch sous le filet
  - Brique
  - Espace vert
  - Noue / espace vert creux
- ACCES**
  - Accès et stationnement non dos obligatoire sur espace privé, de dimension 5m x 6m minimum (à la charge de l'acquéreur)
  - Localisation obligatoire des accès aux parkings souterrains (immeubles collectifs).
  - Implantation potentielle pour accès piéton à la parcelle (portillon)
- VOLUMES BÂTIS**

*Maisons individuelles, immeubles collectifs*

  - Zone constructible
  - Alignement obligatoire des façades (volume principal ou secondaire)
  - Mitoyenneté obligatoire
  - Orientation ligne de faitage du volume principal
  - Emplacement obligatoire des abris de jardin
- RESEAUX**
  - Coffret REMBT
  - Coffret Cibe
  - Coffret individuel GAZ
  - Citerneau individuel
  - Boîte de branchement 30x30 TELECOM
  - Regard de branchement individuel non carrossable Ø250
  - Regard de branchement individuel carrossable Ø250
  - Candélabres
- COTATION ALTIMETRIQUE**
  - 32.22 Cotation terrain naturel avant travaux
  - 27.86 Cotation projet voirie
  - 2% Pente projet voirie
- TYPOLOGIES DE CLÔTURES**
  - Limites en front de rue (public/privé)
  - Autres limites
- ANNEXES**
  - Emplacement obligatoire des abris de jardin



- Les surfaces et cotation ne seront définitives qu'après la publication du document d'arpentage

## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

**Lot n°159**  
 Superficie : 529 m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher : 140 m<sup>2</sup>  
 Cadastre - Section ZB n°207-210

MAT	X	Y

- Les emplacements des coffrets, branchements et attentes et les natures de revêtement sont donnés à titre indicatif.  
 - L'aménageur se réserve le droit de modifier ces éléments pour toute raison d'ordre technique.

- En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.

COORDONNÉES INTERVENANTS	COMMUNE	MAITRISE D'OUVRAGE	SHEMA	TERRANEA	GEOMETRE
MAIRIE DE COURSEULLES 48, Rue de la Mer BP 101 - 14 470 COURSEULLES SUR MER Tél : 02 31 36 17 17 Fax : 02 31 36 17 18	COURSEULLES SUR MER	SAS SAINT URSIN Les Rives de l'Orme 15 Avenue Pierre Mendès France 14000 CAEN	SHEMA Les Rives de l'Orme 15 Avenue Pierre Mendès France BP 53060 - 14018 CAEN CEDEX 2 Tél : 02 22 51 12 12	TERRANEA 2 Rue Martin Luther King 14280 SAINT CONTEST	GEOMETRES EXPERTS DPLG <b>GEOSAT</b> NORMANDIE 542 Av des Digues - 14123 FLEURY-SUR-ORNE Tél : 02 31 820 820 - Fax : 02 31 820 821 26 place du Champ de Mars - 50000 SAINT-LÔ Tél : 02 33 57 00 02 - Fax : 02 33 55 40 21